

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

du 12 Juillet 2018

L'an deux mille dix-huit, le douze du mois de juillet à vingt heures, le conseil municipal de Saint-Antoine s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Madame PRÊTRE Brigitte, Maire.

Sont présents : Mesdames Brigitte PRÊTRE, Laurence BASSI, Messieurs Philippe CHAPUIS, Emmanuel FRANCHINI, Julien LAURENT, Eric MAILLET, Jean-Sébastien GRESARD.

Absents excusés : Monsieur David GUZZON.

Mr Joël VIONNET a donné procuration à Mme Brigitte PRÊTRE.

Mr Nicolas PAILLARD a donné procuration à Mr Philippe CHAPUIS.

Secrétaire de séance : Monsieur Julien LAURENT.

1/ Approbation du Compte Rendu du 04 Juin 2018

Le Procès-verbal du 04 Juin 2018 est approuvé à l'unanimité des présents par le conseil municipal.

2/ Convention avec Orange/Enfouissement des réseaux rues Rochat Delevrat

Madame le Maire nous informe que nous devons signer une nouvelle convention avec Orange, pour la mise en souterrain des réseaux aériens de communication électronique d'Orange pour les rues Rochat et Delevrat.

Le Conseil Municipal valide cette demande, à l'unanimité des présents soit 9 voix pour.

3/ Poste d'Adjoint

Madame le Maire nous informe qu'elle a reçu une lettre de Mr Nicolas PAILLARD, elle nous fait lecture de cette lettre dans laquelle il nous fait part de sa démission de son poste d'adjoint.

L'ensemble du conseil municipal accepte la démission de Mr Nicolas PAILLARD, par vote à main levée soit 9 voix pour. Nous attendons la réponse de Mr le Préfet.

Madame le Maire demande à l'ensemble de ses conseillers si l'un d'entre eux veut prendre un poste d'adjoint. N'ayant pas de candidats pour ce poste, nous restons avec deux adjoints jusqu'à la fin du mandat.

4/ Terrain de Jeux

Madame le Maire nous informe qu'en ce qui concerne la piste de vélo qui était prévu, celle-ci ne paraissait pas assez longue, il était souhaitable de la modifier afin qu'elle ait une longueur intéressante pour les enfants. De ce fait, le devis a été majoré d'autant par rapport à la longueur définitive.

Nous avons profité que l'entreprise TP BOUCARD MONT D'OR soit sur le terrain, pour qu'il nous fasse le terrassement, la fourniture et pose de béton, pour installer la table de ping-pong et les deux cages pour un mini terrain de foot.

L'ensemble du devis pour ses travaux est de 12 766.75 € HT soit 15 320.10 € TTC.

Le Conseil Municipal valide ce devis et autorise Mme le Maire à signer tous les documents s'y rapportant, à l'unanimité des présents soit 9 voix pour.

5/ Camion Kebab

Madame le Maire fait lecture au Conseil d'un courrier concernant une demande d'implantation hebdomadaire d'un camion de restauration kebab à emporter, à raison d'un soir par semaine le jeudi entre 17h30 et 21h. Le Conseil approuve cette installation pour début septembre, une convention sera proposée et signée entre la mairie et le propriétaire.

6/ Travaux réseaux d'eau potable

Lors de la phase de préparation des travaux rues du Rochat Delevrat, le maître d'œuvre nous fait part qu'il y a des travaux supplémentaires à effectuer. Il serait souhaitable de renforcer le réseau d'eau potable rue du Delevrat, au vu de son ancienneté et de son état. Pour ces travaux imprévisibles, le maître d'œuvre à contacter d'urgence des entreprises pour réaliser ce chantier sans perturber les travaux qui sont en cours.

Ces travaux non prévus s'élèvent à 38 448.00 € HT soit un montant de 46 137,00 € TTC.

Le Conseil Municipal valide ces travaux complémentaires, à l'unanimité des présents soit 9 voix pour.

7/ Questions Diverses

- ~ Source des Etillots : suite à l'étude du Cabinet Caille et la réunion du 3 Juillet avec ARS et le Département, notre source est **PROTEGEABLE**, quelques travaux sont à prévoir.
- ~ Fort St Antoine : à ce jour, le protocole définitif n'est toujours pas signé. Juste avant notre réunion de conseil, Mr Lionel PETITE a donné son accord verbal par téléphone, nous attendons les écrits signés !!!
- ~ Terrain de jeux : nous avons des retours positifs sur la piste de vélo.
- ~ Périscolaire : après la réunion avec la commune de Métabief, l'ingénierie Blondeau a fait une demande de documents à la mairie de Métabief afin de trouver un accord entre les communes.
- ~ Madame le Maire nous fait lecture d'un courrier d'un administré qui se plaint des odeurs de la porcherie. Une réponse lui sera faite ultérieurement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h15.